



PROCES-VERBAL COMMISSION SPORTIVE N° 32

Réunion restreinte du Mercredi 20 Mars 2019 à 10 heures

Présidence : CHASLE Pierre

Présents : LEFEBVRE Alain, LIVONNET Alain, ROMIEN Sophie

Excusés : MEUNIER Régis, RAFAILLAC Jackie, TERCIER Pierre

1 – ADOPTION PROCES VERBAL :

Le procès-verbal de la Commission Sportive du 13 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

2 – AMENDES ADMINISTRATIVES :

(Frais d'arbitrage, absence d'éducateur – délégué, report de match hors délai, changement de date calendrier, transmission en retard de la FMI, manquements liés à l'utilisation de la tablette – FMI)

Voir amendes administratives du 20 mars 2019

3 – HOMOLOGATION DES RENCONTRES :

La Commission sportive prononce l'homologation des rencontres qui se sont déroulées il y a plus de 30 jours calendaires étant donné qu'aucune instance les concernant n'est en cours et qu'aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée à ce jour.

4 – RENCONTRES NON DERoulees :

La Commission fixe les dates des matchs non déroulés à ce jour (arrêtés municipaux, terrains impraticables). Les clubs doivent consulter les nouvelles dates de rencontre sur le site internet du district.

5 – TIRAGE AU SORT DES COUPES FEMININES : (liste des rencontres en annexe)

La Commission procède aux tirages au sort des Coupes Féminines :

- Coupe Christine CORNET à 8
- Coupe Consolante.

Rappel du calendrier :

- **¼ de finale : Samedi 13 ou Dimanche 14 Avril 2019**
- **½ finales : Mercredi 8 Mai 2019**
- **Finale : Samedi 18 Mai 2019 en fin de soirée dans le cadre de la Journée Départementale Féminine**

6 - RESERVE D'AVANT MATCH :

Match	20598061	
Date	10 Mars 2019	
Catégorie / Division / Poule	Seniors	Départemental 3 Poule C
Clubs en présence	DESCARTES SG 2	MONTBAZON US 1

La Commission décide de mettre ce dossier à l'ordre du jour de la prochaine réunion le mercredi 27 mars.

7 – COURRIEL RECU :

- **Courriel de l'Éducateur Senior Féminine du Tours FC – M. AMRAOUI Mohamed**

Objet : Coupe Féminine C. Cornet

Après étude des classements et application des RG, la Commission valide les classements diffusés sur le site du District.

Fin de séance à 12 heures

Prochaine réunion le 27 mars 2019 à 10 heures

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Toutes les décisions prises par la Commission sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Pierre CHASLE

Président de séance

Sophie ROMIEN

Secrétaire de séance



Coupe Féminine Christine Cornet à 8

1/4 de Finale 14/04/2019

MATCH 1	SEPMES-BOUCHARDAIS*entente 1	c/	LA RICHE RACING 1
MATCH 2	TOURS FC 3	c/	STE MAURE-MAILLE FC 1
MATCH 3	RIVIERE 1	c/	YZEURES-PREUILLY-CHARNIZAY*entente 1
MATCH 4	ST SYMPHORIEN 1	c/	VERETZ-VAL DE CHER*entente 1

1/2 Finales 08/05/2019

Vainqueur du match N°	2	c/	Vainqueur du match N°	1
Vainqueur du match N°	4	c/	Vainqueur du match N°	3

Finale 18/05/2019

En fin de soirée, finale organisée dans le cadre de la Journée Départementale Féminine



Coupe Féminine Consolante à 8

1/4 de Finale 14/04/2019

MATCH 1	R.C.V.I. 1	c/	VILLEDOMER AS 1
MATCH 2	HUISMES-SAINT BENOIT *entente 1	c/	LANGAIS-CINQ MARS F. 1
MATCH 3	NOTRE DAME D'OE 1	c/	DESCARTES SG 1
MATCH 4	SAINT PIERRE DES CORPS 1	c/	CHAMPIGNY US 1

1/2 Finales 08/05/2019

Vainqueur du match N°	2	c/	Vainqueur du match N°	4
Vainqueur du match N°	3	c/	Vainqueur du match N°	1

Finale 18/05/2019

En fin de soirée, finale organisée dans le cadre de la Journée Départementale Féminine